

## RAPPORT DU MAIRE

### Sur les faits saillants du rapport financier 2020

Port-Daniel-Gascons, le 30 juin 2021

Chères amies et chers amis,

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal, il me fait plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier 2020 de la Municipalité de Port-Daniel-Gascons. Les états financiers au 31 décembre 2020 audités par la firme Raymond Chabot Grant & Thornton ont été déposés à la séance ordinaire du conseil municipal du 14 juin dernier. Pour l'année 2020, *l'État des activités de fonctionnement à des fins fiscales* se lit comme suit :

REVENUS	\$	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	\$
Taxes	3 463 516	Administration générale	951 046
Paiement tenant lieu de taxes	40 001	Sécurité publique	267 685
Transferts	4 164 654	Transport	1 113 883
Services rendus	168 542	Hygiène du milieu	574 129
Imposition de droits	64 920	Santé et bien-être	42 728
Intérêts	41 296	Aménagement, urbanisme & dév.	243 724
Autres revenus	(25 470)	Loisirs et culture	562 403
<b>Sous-total :</b>	<b>7 917 459</b>	Frais de financement	260 329
		<b>Sous-total :</b>	<b>4 015 927</b>
Revenus d'investissement	(3 360 592)	Remboursement de la dette	144 402
Affectations :	(137 518)	Perte sur cession	(100 000)
<b>TOTAL :</b>	<b>4 419 349</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>4 060 329</b>
		<b>Surplus de l'exercice :</b>	<b>359 020 \$</b>

Au 31 décembre 2020, le surplus accumulé *non affecté* se chiffrait à 1 233 001\$ et le surplus accumulé *affecté* se chiffrait à 182 395\$ \$ et le fonds de roulement de 7 064 \$ pour un total de 1 422 460 \$.

### RÉMUNÉRATION DES ÉLUS MUNICIPAUX

Pour l'année 2020, la rémunération des élus municipaux se résume comme suit :

Rémunération du maire	33 100\$	Allocation de dépenses du maire	16 550\$
Rémunération (conseiller)	7 677\$	Allocation de dépenses (conseiller)	3 839\$

### ENDETTEMENT

Avec la concrétisation des projets de la conversion de l'aréna en Complexe municipal, la rénovation et l'agrandissement du Centre multifonctionnel, l'acquisition du nouveau camion incendie et les travaux de voirie (resurfacement des routes et réfection des trottoirs), l'endettement de la Municipalité de Port-Daniel-Gascons a passé de 4 215 500 \$ en 2019 à 13 024 300 \$ en 2020. Ainsi, les dettes à long terme de la municipalité au 31 décembre 2020 se solderont comme suit :

• Pavages des routes municipales	419 700\$
• Fonds de roulement	180 500\$
• Pavage d'un stationnement, peinture extérieure - aréna	106 600\$
• Aqueduc et égout – Capitaine Fournier	19 500\$
• TECQ	172 823\$
• Recherche en eau – secteur Gascons	67 366\$
• Emprunt terrain et bâtiment - CPE	124 534\$
• Acquisition de véhicules	263 200\$
• Camion incendie	476 577\$
• Réfection, pavage et accotement des routes municipales	1 958 000\$
• Réfection du quai	440 000 \$
• Conversion de l'aréna	3 288 500 \$
• Rénovation et agrandissement du Centre multifonctionnel	4 000 000 \$
• Resurfacement des routes	857 000\$
• Réfection des trottoirs	650 000\$
<b>TOTAL :</b>	<b>13 024 300\$</b>

Suite...

## AIDE FINANCIÈRE DANS LE CONTEXTE DE LA PANDÉMIE COVID-19

La municipalité de Port-Daniel-Gascons a reçu une aide financière du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation au montant de 111 914 \$ (pour l'année 2020 et 2021) afin d'atténuer les impacts de la pandémie COVID-19. Grâce à cette aide financière, la municipalité a pu l'utiliser, selon les critères soumis par le ministère, pour compenser à la fois les pertes de revenus et les coûts supplémentaires liés à la pandémie, tels que :

- acquisition des accessoires nécessaires pour les mesures sanitaires (masque, panneaux en acrylique, panneau, affiches, assainisseur, anti-microbe, brumisateur, désinfectant);
- acquisition des appareils informatiques pour permettre le télétravail et d'assurer la desserte des services de qualité ;
- ajout d'une page web «COVID-19»;
- octroi des aides financières aux organismes qui ont pour mission de travailler avec les clientèles vulnérables (un congé de loyer de 6 mois au Club de l'Âge d'or « L'étoile de la mer » de Gascons, une aide financière de 4 300 \$ au Club d'âge d'or « Three Star » de Port-Daniel Ouest, une aide de 5 750 \$ au Club de l'âge d'or « La Renaissance », une aide de 14 000 \$ au Gym communautaire afin de satisfaire aux exigences édictées par la Santé publique et une aide financière de 7 000 \$ aux trois Fabrique de la municipalité (Gascons, Port-Daniel et Port-Daniel Ouest) afin de maintenir les services offerts);
- compensation des pertes de revenus relativement aux locations de salle et location de glace à l'aréna.

## CONCLUSION

La Municipalité de Port-Daniel-Gascons termine donc son exercice financier 2020 en surplus, soit un excédent de 359 020 \$. Ce qui démontre bien la saine gestion des fonds publics de la Municipalité. De plus, le surplus accumulé non affecté, en début d'année 2021, se chiffrait à 1 233 001 \$, le surplus accumulé affecté était de l'ordre de 182 395 \$ et le fonds de roulement de 7 064 \$ pour un total de 1 422 460 \$. Nous nous assurons ainsi de maintenir les liquidités nécessaires dans les coffres de la Municipalité en cas d'incidents majeurs, question de prudence et de prévoyance.

Malgré les investissements importants des dernières années, nous nous sommes assurés de maintenir le taux de la taxe foncière résidentielle à 0.59 \$ du 100 \$ d'évaluation, soit l'un des plus bas taux de la province. De plus, notre taux d'endettement est de 3.4% et d'après nos vérificateurs externes, nous sommes en excellente situation à ce niveau.

Un enjeu majeur qui influence les décisions que nous prenons, c'est celui de la démographie. Depuis les 20 dernières années, la population de Port-Daniel-Gascons est passée de 3 100 résidents à 2 400 soit une diminution de 25 %. Nous ne pouvons et ne devons descendre plus bas et c'est pourquoi nos efforts et les investissements que nous faisons ont pour objectifs d'augmenter l'attractivité de notre municipalité et d'offrir à notre population un maximum de services. Ainsi, nous pensons attirer de jeunes familles et autres à s'établir dans notre belle municipalité. D'autres investissements sont à venir dont les principaux seront la mise en place du réseau d'aqueduc et d'égout du secteur Gascons, l'agrandissement et la modernisation de notre aréna municipal, la construction d'une résidence pour personnes âgées(es) et la continuité de l'amélioration de notre réseau routier municipal.

Sur ce, je me joins au Conseil municipal, à l'équipe de direction et au personnel pour vous offrir nos distinguées salutations !



Henri Grenier, maire  
Municipalité de Port-Daniel-Gascons

\*Ce rapport est disponible sur le site Web de la Municipalité de Port-Daniel-Gascons.

**Le conseil municipal invite les personnes à faire parvenir leurs questions ou commentaires au [dg@municipdg.ca](mailto:dg@municipdg.ca) ou [mairie@municipdg.ca](mailto:mairie@municipdg.ca)**